

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Urbanisme

Un bâtiment périscolaire à 1 580 040 € HT



Un périscolaire pour les élèves de Kédange, Klang et Veckring. Photo RL

Le Département de la Moselle financera en partie l'aménagement du bâtiment périscolaire de Kédange-sur-Canner. Il apportera 200 000 € à la commune, qui chiffre ce nouvel équipement à 1 580 040 € HT.

Le conseil municipal de Kédange-sur-Canner, présidé par Jean Kieffer, maire, a pris les décisions suivantes.

• **Bâtiment périscolaire**

Le plan de financement du nouveau périscolaire a retenu toute l'attention du conseil avec l'approbation de la convention opérationnelle portant octroi d'une subvention départementale de 200 000 € pour la construction d'un accueil périscolaire, pour un montant de travaux estimé à 1 580 040 € HT.

Le maire a tenu à saluer ce soutien très important du Département à la réalisation de cet équipement structurant, décidé par l'assemblée départementale, dans le cadre du dispositif Ambition Moselle. Kédange disposera bientôt de l'équipement qui lui manquait dans le cadre du RIP avec les communes voisines de Klang et Veckring.

• Cloches de l'église

Les élus ont voté pour la modernisation de l'installation campanaire de l'église ; portant sur le réglage du tintement d'une cloche, la pose d'un nouveau tableau de commande des cloches, et la création d'un plancher dans la chambre des cloches. Ces travaux sont attribués à la société Bodet pour un montant de 6 286,56 € TTC.

• Effacement des réseaux

Un projet d'effacement de réseaux au niveau du carrefour de la rue du Collège et de la rue de la Forêt menant au nouveau lotissement sur le plateau sera concrétisé.

Un protocole d'accord a été validé avec Orange et des travaux préliminaires ont été attribués à la société Laboroute pour un montant de 1 050 € TTC, et au cabinet de géomètre Gallani pour un montant de 1 200 € TTC.